



M. PATRICE TCHALLY
CHEF SOUS-SECTEUR ANADER
OUM HADJER, REGION DU BATHA



Dans la région du Batha, 14 seuils ont été construits entre 2016 et 2018 dans le cadre de la phase II du Programme de Gestion des Eaux de Ruissellement dans le Tchad Sahélien (GERTS), financé par la Coopération Suisse et mis en œuvre par GIZ International Services. L'encadrement et la formation des producteurs et productrices sont assurés par GERTS à travers entre autres la collaboration avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER).

Le chef sous-secteur Agriculture de l'ANADER, basé à Oum Hadjer, dans la région du Batha, est M. Patrice TCHALLY, en poste depuis juin 2017. Il est par ailleurs secrétaire permanent du Comité Local d'Action (CLA), organe qui coordonne les interventions de développement au niveau local. Originaire de la région du Mayo Kebbi Ouest, M. TCHALLY est technicien agro-sylvo-pastoral de formation. Après plusieurs expériences professionnelles dans le cadre de projets et programmes de développement dans différentes régions du Tchad, il a travaillé pendant 5 ans à l'Office National de Développement Rural (ONDR) en qualité de conseiller agricole, avant de devenir chef sous-secteur.

« Grâce au programme GERTS, les populations du Batha, région du Tchad où le problème de l'eau est crucial, ont connu quelque chose qu'elles ne connaissaient pas avant : les seuils d'épandage. Avant même le démarrage de la construction des seuils, les populations ont été sensibilisées sur l'intérêt de ces ouvrages et sur leurs bénéfices. J'ai appuyé ce processus en contribuant aux échanges techniques dans le cadre aussi des études de faisabilité. Les populations ont senti notre présence, et nous leur avons expliqué le processus de manière technique mais accessible.

L'ANADER assure l'encadrement du monde rural et touche du doigt ses véritables problèmes ; elle a une vision concrète du développement rural et les populations sont conscientes de cela. Notre collaboration avec GERTS a renforcé le programme, car nous sommes en contact direct avec les populations et nous connaissons bien le terrain et ses réalités. Ce que j'apprécie dans la démarche de GERTS c'est l'implication de tous les acteurs à toutes les étapes du processus. Les bénéficiaires sont impliqués ainsi que les autorités administratives. Les bénéficiaires sont impliqués, les autorités administratives sont impliquées, les autorités traditionnelles sont impliquées.



M. Patrice TCHALLY

Depuis que je suis là, on a réalisé beaucoup de choses ici dans le canton de Massalat. Il y a eu un chantier-école pour la construction des seuils d'épandage et 5 causeries-débats sur l'approche les bienfaits de ces ouvrages. Avant la construction des seuils d'épandage, l'eau ruisselait sans arrêt ni infiltration. Aujourd'hui elle reste et elle permet le maraîchage, l'intensification des cultures, la récupération de terres arables, l'accroissement du pâturage...ce sont des changements considérables à plusieurs niveaux !

Pour la pérennisation des acquis des seuils, l'encadrement des producteurs et productrices est fondamental. Il est important d'intensifier les activités autour des seuils et d'organiser des mesures d'accompagnement telles que les formations et les visites d'échanges. Pour cela, l'ANADER est incontournable ! En effet, le programme GERTS continue de nous solliciter pour l'accompagnement des producteurs et des productrices, par exemple sur l'amendement des sols, l'utilisation des intrants, la fabrication de compost...Mon engagement est de continuer à appuyer le programme GERTS dans ces domaines-là de la formation et de l'encadrement des producteurs et productrices ! »



Un seuil d'épandage dans la région du Batha